

INFORMATIQUE INGÉNIERIE DES SYSTÈMES

cpnv

les écoles supérieures

ES

c'est **QUOI?**

J'assume la **RESPONSABILITÉ DE L'EXPLOITATION** et de l'adaptation des **SYSTÈMES INFORMATIQUES**. Je suis en charge du **SERVICE TECHNIQUE** qui s'occupe de toutes les tâches garantissant le fonctionnement fiable des systèmes informatiques, des programmes et de leur développement.

Je **DIRIGE DES PROJETS IT** portant sur le matériel et sur le logiciel en collaboration avec les clients ou en accord avec la direction de l'entreprise.

Je suis constamment amené-e, non seulement à me **FAMILIARISER AVEC DES TECHNOLOGIES** et questions nouvelles, mais aussi à **CONTINUER À ME FORMER** tout au long de ma vie.

modules de **FORMATION**

MODULES SPÉCIFIQUES

- ♦ Admin serveurs (Windows Server, Linux Server, Virtualisation, Hardware)
- ♦ Admin réseau (outils de déploiement, administration à distance, Firewall)
- ♦ Sécurité, Hardening PKI, Monitoring, VPN, Wifi
- ♦ Connectique (pratique sur switch et routeurs Cisco), VoIP
- ♦ Serveurs WEB
- ♦ Scripting (langages de scripts liés à l'administration)

CONNAISSANCES FONDAMENTALES

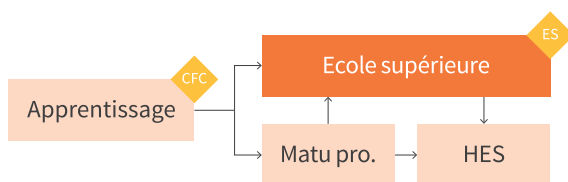
- ♦ Français
- ♦ Anglais technique
- ♦ Mathématiques
- ♦ Physique
- ♦ Economie
- ♦ Gestion d'entreprise

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

- ♦ Modules d'applications
- ♦ Stage en entreprise (au moins 9 semaines)
- ♦ Travail de diplôme (6 semaines)



LIEU DE FORMATION Ste-Croix



Modules	1 ^{re} année
Modules	
Stage	2 ^e année
Modules	
Diplôme	

conditions d'**ADMISSION**

CFC OU MÉTIER APPARENTÉ

- Informaticien-ne
- Electronicien-ne
- Médiaticien-ne
- Automaticien-ne

** D'autres CFC sont également admissibles dans cette filière.*

Notre site internet fournit toutes les informations relatives à l'admission (procédure, date d'ouverture des inscriptions, délais, etc.)

COÛT de la formation

INSCRIPTION ÉCOLAGE

→ **CHF 150.-**
→ **CHF 720.-/année**

Remarques:

- Une assurance accident individuelle est requise.
- Les ouvrages et supports de cours ne sont pas compris dans ce prix.
- Des frais pour les activités extra-scolaires peuvent être facturés en sus.

cpnv



www.cpnv.ch
cpnv@vd.ch